

Choisissez l'établissement bénéficiaire du solde de 13 % de votre taxe « dépenses libératoires ».

Soutenez IMT Mines Alès

La loi « Avenir Professionnel » a initié une profonde réforme faisant évoluer la répartition ainsi que les modalités de versement.

Vous pouvez faire de votre obligation fiscale un investissement utile pour votre entreprise en décidant à qui profite cette part de votre taxe.

IMT Mines Alès est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour* :

- ▶ L'École nationale supérieure des mines d'Alès : tout ou partie des 13 % de votre taxe peut être versé en numéraire

- En 2021 : à verser directement à IMT Mines Alès sans intermédiaire
- Versement **entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2021**
- Par virement bancaire ou chèque

Un reçu vous sera transmis dès réception de votre versement

**SOLDE 13 % DE LA TA
en numéraire**

UAI : 030 0063F Ecole Nationale Supérieure
des Mines d'Alès

MODALITES DE VERSEMENT

Important : en 2021 nouvelles références bancaires

PAR VIREMENT :

IBAN : FR76 1007 1300 0000 0010 0828 631
BIC : TRPUFRP1
Banque : TPNIMES
Nom du compte bancaire :
REGIE REC TAXE APPRENTISSAGE

PAR CHEQUE A L'ORDRE DE :

Régisseur Taxe Apprentissage Mines Alès

ADRESSE :

IMT Mines Alès
Service recherche et collecte de fonds
6 avenue de Clavières
30319 Alès Cedex

CONTACTS - Service recherche/collecte de fonds et appui aux entreprises
service-taxe@mines-ales.fr

Romuald BONY
Chef du service
Tél. : 04 66 78 20 35
<https://www.mines-ales.fr/entreprise-entreprenariat/verser-taxe-apprentissage>

Thierry SORDET
Secrétariat
Tél. : 04 66 78 51 42

► **Le CFA de l'École des mines d'Alès pour les formations d'ingénieurs de spécialité délivrées par la voie de l'apprentissage**

- 87 % du montant de votre taxe intervient dans les niveaux de prise en charge financière des formations par apprentissage, via les opérateurs de compétence (OPCO). **Collectée en 2021 par l'OPCO dont vous relevez**, la taxe permettra la mise en œuvre pédagogique de ces formations.
- **Tout ou partie des 13 % « libératoires » peut être versé « sous forme d'équipements et de matériels conformes aux besoins des formations dispensées » au profit du CFA – à effectuer entre le 1er janvier et le 31 mai 2021.**

Un reçu daté du jour de livraison des matériels et équipements et indiquant l'intérêt pédagogique de ces biens ainsi que la valeur comptable justifiée vous sera transmis.

**SOLDE 13 % DE LA TA
en « nature »**

UAI : 030 1808C Ecole Nationale Supérieure
des Mines d'Alès

CONTACT - Direction des formations par apprentissage
apprentissage@mines-ales.fr

Cécile CHAVILLON

Adjointe au directeur des formations par apprentissage

Tél. : 04 34 24 62 02

► **Des investissements pédagogiques aidés par la taxe d'apprentissage**

Les fonds reçus au titre de la taxe d'apprentissage contribuent aussi à financer d'importants investissements dans la pédagogie et le matériel de laboratoire. Ceux-ci sont utilisés pour l'enseignement : ils servent de support à des travaux pratiques ou à des projets menés par les élèves, les préparant efficacement à leur future vie professionnelle.



La formation et la science pour le développement économique à IMT Mines Alès*



► Accueillez un apprenti-ingénieur de notre CFA

3 formations d'ingénieurs de spécialité par apprentissage, gérées au sein de son propre CFA

« Bâtiment » • « Informatique et réseaux » • « Mécatronique »

Chacune des formations accueille **40** élèves

Rémy **ROGACKI** - 04 34 24 62 10 - remy.rogacki@mines-ales.fr

► Recrutez des ingénieurs-entrepreneurs

ayant suivi un enseignement de haut niveau scientifique et managérial reposant sur

L'entrepreneuriat • La créativité • Des approfondissements diversifiés, du génie civil à l'informatique en passant par les matériaux, la mécanique, l'environnement et les risques

Jean **PARADIS** - 04 66 78 20 91 - jean.paradis@mines-ales.fr

► Bénéficiez de notre expertise et accueillez un doctorant CIFRE accompagné par les laboratoires de l'école pour stimuler votre R&D pendant **3 ans**

3 centres de recherche : Centre des Matériaux des Mines d'Alès (C2MA) • Laboratoire de Génie de l'Environnement Industriel (LGEI) • Laboratoire de Génie Informatique et d'Ingénierie de Production (LGI2P)

Pierre **PERDIGUIER** - 04 66 78 50 30 - pierre.perdiguier@mines-ales.fr

► Accueillez des missions de terrain

Bénéficiez de l'expertise de **3 élèves ingénieurs** pour résoudre un problème ou booster un projet pendant

5 semaines • « Création de produits ou services innovants » ou « Création d'entreprise et d'activités nouvelles »

• « Conseil en organisation ou transformation digitale »

Ludivine **CROCHET** - 04 66 78 51 04 - ludivine.crochet@mines-ales.fr

► Accueillez des stages et projets de fin d'études

Bénéficiez d'un véritable élan de recherche et développement avec l'accueil de nos élèves en stage et projet de fin d'études. Ce dernier est effectué au dernier semestre d'études et pour une durée de **17** semaines minimum

Serge **POMME** - 04 66 78 20 14 - serge.pomme@mines-ales.fr

► Participez aux actions de développement économique

• En étant partenaire d'un week-end d'accélération TechTheFutur au profit des PME, start-up et porteurs de projet

• En participant à des formations et des séminaires de créativité afin de développer l'innovation dans les entreprises

Astrid **SOUTHON** - 04 66 78 51 17 - astrid.southon@mines-ales.fr

► Venez rencontrer nos élèves

• En vous inscrivant au **Forum Entreprises** organisé à Montpellier le **9 novembre 2021**

<https://forum-entreprises.mines-ales.fr/>

Béatrice **VALETTE** - 04 66 78 51 01 - forum.entreprises@mines-ales.fr

► Renforcez votre partenariat avec IMT Mines Alès

• En devenant l'un de nos mécènes via la Fondation Mines Alès, sous égide de la Fondation Mines-Télécom, et obtenez les réductions fiscales correspondantes.

Romuald **BONY** - 04 66 78 20 35 - romuald.bony@mines-ales.fr

L'égalité des chances et la diversité*

38 % des élèves ingénieurs sous statut étudiant sont boursiers

- ▶ L'École met en œuvre une politique volontariste en faveur de l'égalité des chances. Elle dispose d'un bureau de l'aide sociale aux élèves et déploie de multiples dispositifs d'aide financière pour les élèves, alliant des critères sociaux et de mérite, qui représentent **2 M€** annuellement.

Bourses sociales** • Exonération de droits et frais de scolarité pour les boursiers • Subvention pour la restauration • Bourses pour les mobilités internationales • Aides au mérite • Subvention aux activités étudiantes • Assistance sociale et aides d'urgence • Aides et exonérations fléchées sur certains élèves du master international • Prix d'excellence IMT Mines Alès

- ▶ L'École dispose d'un référent handicap pour les élèves, chargé notamment de l'adaptation pédagogique pour les élèves handicapés.
- ▶ Depuis 2013 l'école explicite sa politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Personne référente qui coordonne et favorise les actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes • Outils de communication non sexistes, non discriminants, non stéréotypés • Diffusion d'un état des lieux statistique sexué dans le « bilan social » • Organisation d'actions de sensibilisation à l'égalité Femmes/Hommes auprès des étudiants et du personnel • Accord avec l'Institut de l'engagement.

IMT Mines Alès - chiffres clé***

L'École

1 364 élèves - 384 personnels – 32 M€ de budget de fonctionnement et personnel – 3 M€ de budget d'investissement.

Placement

40 k€ de salaire annuel brut moyen en début de carrière
96 % des diplômés ont trouvé un emploi en moins de quatre mois – 70 % des élèves embauchés avant leur sortie de l'école – 14 % des diplômés embauchés à l'international.

Développement économique

35 créateurs soutenus pour – 27 projets incubés – 18 start-up créées (208 depuis 1984) – 88 % de taux de survie à 5 ans – 4 weeks-ends d'accélération TechTheFutur organisés en 2020.

Formations d'ingénieurs

290 ingénieurs diplômés – 408 nouveaux élèves ingénieurs recrutés dont 134 par la voie de l'apprentissage.

Recherche

85 enseignants-chercheurs permanents, dont 44 habilités à diriger les recherches (HDR) – 92 doctorants formés - 16 thèses soutenues – 137 publications internationales de rang A – 2,7 M€ d'activité de recherche partenariale dans les centres de recherche – 5 unités de recherche, dont 2 UMR CNRS.

International

8 langues enseignées – 86 établissements internationaux partenaires – 28 accords de doubles diplômes – 256 étudiants étrangers accueillis représentant – 45 nationalités – 252 élèves de l'école à l'international – 2 parcours de formation intégralement en anglais.

*Sources rapport développement durable et responsabilité sociétale 2019,

**À la rentrée 2020 directement via le CROUS,

*** Rapport d'activité 2019.